



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Guerre commerciale

Question au Gouvernement n° 571

### Texte de la question

#### GUERRE COMMERCIALE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Olivier Becht.

**M. Olivier Becht** . Dans quelques heures, le président des États-Unis d'Amérique annoncera de nouveaux droits de douane envers ses principaux partenaires commerciaux. Même si nous n'en connaissons pas encore les modalités – droits universels ou droits réciproques –, tout porte à croire qu'il s'agira d'une véritable déclaration de guerre commerciale envers nos entreprises, nos viticulteurs, nos agriculteurs, nos artisans, nos industries. Comme toute guerre, la guerre commerciale fait malheureusement des victimes et détruit des vies. Elle détruit la vie des consommateurs à travers l'inflation, qui entraîne des fins de mois plus difficiles pour des personnes qui ont moins de moyens pour vivre dignement. Elle détruit aussi la vie des producteurs qui ont mis toute leur passion, un travail acharné et du capital dans leur entreprise et qui ne pourront plus exporter leurs produits, ce qui entraînera la perte de leur outil de travail, de la passion d'une vie, ainsi que la destruction de milliers d'emplois et des territoires sinistrés.

Parce que nous partageons avec les États-Unis d'Amérique une longue histoire d'amitié, parce que nous nous sommes toujours aidés dans les moments difficiles, de la bataille de Chesapeake aux plages de Normandie, parce que nous pensions partager les mêmes valeurs - celles du monde libre -, parce qu'il serait absurde de se lancer dans une guerre commerciale qui ne ferait que des victimes, de ce côté de l'Atlantique comme de l'autre, que compte faire le gouvernement pour éviter le déclenchement d'une telle guerre commerciale, tout risque de surenchère et, surtout, pour protéger les consommateurs, ainsi que les producteurs français et européens ?  
*(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem. - M. Lionel Vuibert applaudit aussi.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger.

**M. Laurent Saint-Martin**, *ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger* . La fin de votre question résume très bien la situation : une guerre commerciale serait néfaste pour toutes les parties – absolument toutes. Elle le serait, bien sûr, pour les pays européens, pour la France et ses exportateurs, mais aussi pour les États-Unis, dont les importateurs, les consommateurs et l'économie seraient directement touchés.

Une guerre commerciale n'a que de mauvaises conséquences. Elle ralentit les exportations, crée un effet inflationniste, entraîne de l'attentisme et du ralentissement dans les investissements. Cela, nous ne le voulons pas. Nous voyons déjà, depuis quelques jours, les réactions des marchés boursiers qui sont dans l'attente, craignant une éventuelle guerre commerciale.

Puisque vous la demandez, je répète avec clarté la position du gouvernement : nous voulons à tout prix éviter

une escalade et une guerre commerciale. Nous pensons que, jusqu'au dernier moment, cela restera possible. La position de la France et de la Commission européenne restera toujours la même : la coopération avant la confrontation.

S'il devait y avoir, cette nuit, de nouvelles annonces de hausse des droits de douane visant les produits européens, la Commission européenne devra répondre. C'est une question de rapport de force et d'affirmation de la puissance commerciale qu'est l'Union européenne. Il serait impensable de ne pas répondre à une nouvelle agression commerciale.

Cela devra se faire en respectant une seule condition, pour être crédible et possible : que l'Europe et l'ensemble des États membres restent unis. Comme l'a dit la porte-parole du gouvernement ce matin, nous travaillerons donc, au cours du mois d'avril, à trouver une réponse proportionnée à ces attaques injustifiées.

Vous avez eu parfaitement raison de mentionner les difficultés et les craintes que nos filières peuvent nourrir. Le gouvernement en est conscient, notamment la ministre de l'agriculture, Annie Genevard, qui est venue en aide aux filières du vin et des spiritueux.

Je me rendrai moi-même vendredi en Champagne, afin de dire à nos producteurs que nous serons toujours – toujours ! – à leurs côtés pour les protéger dans un tel contexte. C'est vrai pour les vins et les spiritueux ainsi que pour toutes les filières françaises. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem. – M. Patrick Hetzel applaudit aussi.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Olivier Becht](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (5<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 571

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** Commerce extérieur et Français de l'étranger

**Ministère attributaire :** Commerce extérieur et Français de l'étranger

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 avril 2025